



Suppression du financement des transports des élèves en situation de handicap : Nous n'acceptons pas et demandons des explications

Nos organisations syndicales ont appris par une collègue enseignante en SEGPA, que les parents des enfants notifiés par la maison de l'autonomie (MDA) avaient vu leur aide au déplacement par véhicule sanitaire léger supprimée en cette rentrée 2022. Cette aide était fournie auparavant par la MDA.

Ainsi, des parents ne peuvent plus mettre leur enfant dans l'établissement. Dans l'incapacité de faire autrement, un papa a même été contraint de démissionner de son travail pour assurer lui-même le transport de son enfant.

Nous ne savons pas quelle est la portée de cette mesure et combien d'enfants en situation de handicap sont impactés, mais nous nous indignons de cette situation qui est totalement inacceptable.

Plus que jamais, sous le prétexte d'inclusion, on retrouve une politique de baisse des aides aux structures spécialisées.

Ensemble, SNUDI FO 34, SUD Education Hérault et le SNUipp-FSU34 demandons qu'une délégation commune soit reçue à la MDA pour exiger le maintien de toutes les aides au transport.

Le 9 septembre 2022.